

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN**

**Assemblée générale des actionnaires 2019**

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Michelin s'est réunie le 17 mai 2019 à Clermont-Ferrand sous la présidence de Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance.

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son approbation, notamment :

- le versement d'un dividende de 3,70 € par action, payable en numéraire dès le 23 mai 2019,
- le vote favorable sur les éléments de la rémunération 2018 des Gérants Messieurs Jean-Dominique Senard, Florent Menegaux et Yves Chapot et du Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Michel Rollier,
- l'autorisation à donner aux gérants afin de procéder à des attributions d'actions de performance destinées aux salariés,
- le renouvellement des mandats de membre du Conseil de Surveillance de Mme. Barbara Dalibard et de Mme. Aruna Jayanthi, soit pour une durée de quatre ans (exercice clos au 31 décembre 2022).

Marc Henry, Directeur Financier, a rappelé l'augmentation du Résultat Opérationnel des Secteurs qui s'établit pour 2018 à 2,8 milliards d'€, dans un environnement difficile. Il a également souligné la réalisation d'un *cash-flow* libre structurel supérieur à 1,2 milliard d'€ pour 2018, et les progrès réalisés en génération de trésorerie depuis plusieurs années.

Avec une croissance des ventes au premier trimestre de 9,3 % à parités constantes, le Groupe a confirmé :

- Les objectifs annuels de croissance des volumes au niveau de l'évolution mondiale des marchés.
- Le Résultat Opérationnel des Secteurs supérieur à celui de 2018, hors effet de change et au-delà de la contribution additionnelle de Camso et de Fenner<sup>1</sup>.
- La génération d'un *cash-flow* libre structurel supérieur à 1,45 milliard d'€<sup>2</sup>.

Florent Menegaux, Gérant Commandité depuis l'Assemblée du 18 mai 2018 et désormais Président de la Gérance à l'issue de la présente Assemblée, a ensuite exposé sa vision stratégique pour Michelin. Celle-ci repose sur la conviction forte et structurante que la croissance durable du Groupe reposera sur trois piliers d'importance égale : la performance financière gage de la pérennité de l'entreprise, l'attention aux hommes et aux femmes de l'entreprise au service de leur développement, et le respect de la planète et de ses habitants.

Il a aussi souligné les principales forces du Groupe, la marque MICHELIN, son leadership technologique et l'engagement de ses équipes, et est revenu sur les quatre domaines de croissance de Michelin :

- Le domaine des pneumatiques, cœur de métier de Michelin. Grâce à sa capacité d'innovation, au statut premium de sa marque MICHELIN et à son accès au marché, le Groupe offre à ses clients des pneumatiques toujours plus performants et adaptés à leurs besoins. Il devra aussi accroître sa compétitivité et l'efficacité de son outil industriel, pour une création de valeur durable.
- Les activités Services et Solutions : les services autour du pneu, la mobilité connectée et les solutions de gestion de flottes qui apportent à ses clients professionnels un gain d'efficacité dans leur mobilité.

<sup>1</sup> Contribution additionnelle de Camso et de Fenner estimée à environ 150 M€ pour 2019

<sup>2</sup> Dont +150 M€ d'impact comptable (IFRS 16)

- Le domaine Expériences : les activités de sélection dans les domaines de la gastronomie, de l'hébergement, des vins, du voyage et des itinéraires permettent aux clients particuliers du Groupe de vivre des expériences uniques et de renforcer leurs contacts avec la marque MICHELIN.
- Les "matériaux de haute technologie" : fort de son savoir-faire, le Groupe est capable d'apporter une réponse adaptée, en ayant toujours un temps d'avance, à des marchés en croissance et très rémunérateurs tels que les polymères renforcés, les biomatériaux, l'hydrogène ou l'impression 3D métal.

Florent Menegaux a insisté sur l'accélération de la transformation digitale de l'entreprise, composante indispensable du *leadership* technologique et de la proximité avec le client.

Doté d'une feuille de route claire, le Groupe est confiant en l'avenir grâce à l'engagement de ses équipes pour atteindre ses ambitions et devenir une entreprise du futur, fière de ses savoir-faire et de ses valeurs.

Puis, Michel Rollier, Président du Conseil de Surveillance, non sans avoir rappelé le rôle essentiel joué par Jean-Dominique Senard à ses côtés dès son arrivée en 2005, a salué l'importance et la qualité de sa contribution au développement du Groupe en tant que Président de la Gérance. La forte augmentation des résultats a notamment permis de mener à la fois des investissements clés dans les zones de croissance, des acquisitions stratégiques et une politique actionnariale équilibrée. Florent Menegaux a de son côté rendu hommage à la richesse de sa collaboration professionnelle avec Jean-Dominique Senard au cours de ces douze dernières années et a également partagé les nombreux témoignages de reconnaissance des équipes de Michelin.

En conclusion, Jean-Dominique Senard a exprimé avec émotion son immense fierté d'avoir dirigé le Groupe pendant toutes ces années et sa reconnaissance aux équipes à travers le monde pour tout ce qu'elles lui ont apporté.

*Les présentations, le résultat des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée générale seront disponibles dès le 17 mai 2019 sur le site Internet du Groupe ([www.michelin.com/fr](http://www.michelin.com/fr)).*

#### AVERTISSEMENT

***Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet [www.michelin.com/fr](http://www.michelin.com/fr).***

***Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.***